Le garde-manger de Dame Belette

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **59 (1930)**

Heft 2

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

du Caire, les réflecteurs géants de Californie, la machine solaire de Marcuse travaillant avec l'huile et capable de fournir une puissance de 1,3 CV. par mètre carré, la machine de Shuman, en Toscane, utilisant l'évaporation de l'éther, celle de l'Américain Abbot, qui fournit à une maison la chaleur nécessaire à la cuisine, autant d'exemples modernes d'une adaptation heureuse de la chaleur solaire à des usages agricoles ou domestiques. Mais ces essais sont encore trop modestes pour qu'il convienne d'en augurer des développements futurs ; ce sont souvent des fantaisies locales qui ne marchent bien que dans la main de leur inventeur, aussi ne voit-on pas la possibilité de les généraliser.

L'accumulation de la chaleur solaire par un instrument apparenté à l'accumulateur électrique semble plus digne de fortune. Déjà, la science a pu réaliser un milieu capable d'absorber les rayons ultra-violets pour en restituer l'énergie sous forme de courant électrique ; c'est à la fois un transformateur et un accumulateur. Réduit à sa plus simple expression, l'appareil se compose d'une solution de chlorure de fer et de chlorite de mercure qui, exposée à une source de rayons ultra-violets, se transforme en sels nouveaux.

Dans l'obscurité, les sels nouveaux reviennent à leur première constitution en fournissant une énergie électrique appréciable.

C'est le germe d'une grande industrie à laquelle contribuera une autre découverte, celle du rayonnement de radiation supérieure en énergie aux rayons ultra-violets et même aux rayons X. C'est une loi de la physique, que l'énergie d'une radiation augmente quand sa longueur d'onde diminue.

L'astronome américain Millikan a réussi à déceler des rayons cosmiques si puissants, issus, suppose-t-on, de la voie lactée qu'ils sont capables de traverser des plaques de plomb de deux mètres d'épaisseur, alors que les rayons X ne traversent que deux centimètres. Cette nouvelle source d'énergie extra-solaire n'est pas à dédaigner.

Pour le moment, le vrai accumulateur solaire, c'est l'arbre. De là, tous les efforts tentés pour en extraire soit l'alcool, soit directement le charbon, sans passer par l'intermédiaire du temps. Les travaux bien connus de Bergius, de Stracke n'ont pas d'autre but que la fabrication directe du charbon artificiel qui a la qualité appréciée d'être exempt de soufre. La condensation durable et sous faible volume de la chaleur solaire, l'avantage de la récupération de sous-produits rendent ces opérations profitables, tout en nous libérant du joug de la mine et du spectre des puits de pétrole asséchés. ALPH. BERNOUD.

LE GARDE-MANGER DE DAME BELETTE

En procédant au sciage en long, dans une scierie de l'Altmark, d'un très grand peuplier, la scie trancha, dans sa longueur, une cavité longue d'un mètre pratiquée dans le tronc. Cette cavité avait son entrée juste assez grande pour laisser passer le corps d'une belette. L'animal avait accumulé, dans l'espace creusé par lui, ses provisions d'hiver, en disposant celles-ci par couches. Dans le bas, on compta 44 souris, bien tassées dans de l'humus et du sable et conservées en parfait état de fraîcheur, grâce à l'herméticité absolue à l'égard de l'air. Au-dessus, deux bergeronnettes, puis plus haut encore une abondante quantité de glands, remplissant tout le reste de la cavité jusqu'à l'ouverture.

Comme ces provisions d'hiver n'étaient pas entamées, on suppose qu'après les avoir faites, la belette a été tuée.

Elles montrent que ce petit carnassier, considéré comme nuisible, est un animal utile à l'homme par la guerre qu'il fait aux souris.